



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATEGIE NATIONALE
DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**



**Plan de soutien aux associations de lutte contre la
pauvreté**

Les résultats de l'appel à projets

Dossier de presse
13 avril 2021



Le mot d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

Contexte et enjeux

Un plan exceptionnel de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires

Résultats de l'appel à projets

2610 projets déposés dont 132 au niveau national

Les lauréats

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles

LE MOT D'OLIVIER VERAN

« Mon exigence permanente, c'est qu'à cette crise épidémique ne s'ajoutent pas des drames humains. Or nous le savons, le quotidien de nos concitoyens les plus précaires a été durement touché par l'épidémie, et je tiens à saluer l'engagement des associations qui ont tendu la main depuis le premier jour à ces populations fragiles. Leur action jour après jour est déterminante. Cet appel à projet vient les soutenir dans leur combat. Par la diversité des projets sélectionnés, par le choix de soutenir des initiatives nationales comme locales, nous sommes fidèles aux valeurs de solidarités qui nous animent ».

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

Contexte et enjeux

**Un plan
exceptionnel de
soutien aux
associations pour
mieux accompagner
les publics précaires**

100 M€ pour soutenir les associations de solidarité

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ».

Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet proposé en novembre dernier, aux associations de la lutte contre la pauvreté, quelle que soit leur taille, qui œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels ;
- l'accès aux droits ;
- le soutien aux familles, notamment pour l'accueil des enfants de parents demandeurs d'emploi et en insertion sociale et professionnelle ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Un appel à projets lancé aux niveaux national et territorial

L'appel à projets est construit autour des trois axes :

- développer des actions innovantes pour améliorer les services rendus aux personnes en situation de précarité : mieux guider, informer, conseiller et accompagner pour encourager l'autonomie dans la gestion de leur budget et de leur vie quotidienne.
- moderniser les dispositifs d'accès aux biens essentiels (alimentation et produits d'hygiène) des personnes en situation de précarité, pour éviter les ruptures d'accès aux biens.
- adapter les systèmes d'information et infrastructures des associations pour les rendre plus efficaces sur le plan environnemental et économique.

L'appel à projet est décliné dans chaque région par un appel à projet régional dont les priorités sont définies territorialement, en cohérence avec les axes nationaux.

Un tiers du budget de l'appel à projets est réservé aux projets d'envergure nationale (ou couvrant au minimum deux régions), et deux tiers pour les projets d'envergure régionale, dont 10% pour les outre-mer.

**Resultats
de l'appel à projets**

**2610 projets
déposés dont 132
au niveau national**

2610 projets déposés sur l'ensemble du territoire

2610 projets ont été déposés sur tout le territoire, dont 132 pour le seul niveau national : le nombre de candidatures déposées démontre l'intérêt que les associations ont porté à l'appel à projets. Il témoigne aussi de leur dynamisme et de leur créativité.

Au niveau national, l'appel à projets a été piloté par la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP) et la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), avec l'appui de personnes qualifiées et de personnes concernées.

Au niveau national, 33 projets lauréats retenus pour un montant de 33,5 millions d'euros

Après instruction, 33 projets nationaux ont été retenus par le comité de sélection, coprésidé par Marine Jeantet, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et par Virginie Lasserre, Directrice générale de la cohésion sociale .

Modalités de sélection des projets

Parmi les 132 projets proposés au niveau national,

- 17 projets ne respectaient pas les seuils budgétaires d'éligibilité fixés au cahier des charges (demande de subvention inférieure à 500 000 €) ;
- 3 porteurs de projets n'avaient pas le statut juridique d'association loi 1901.

Les projets ont été répartis en 4 sous-groupes thématiques (accès aux biens essentiels, accès aux droits, insertion, éducation). Tous les dossiers ont fait l'objet d'une analyse croisée et ont été notés de façon collégiale. L'homogénéité des méthodes de notation a été ainsi garantie.

L'appréciation prenait en compte les critères suivants :

- Qualité du porteur
- Pérennité du projet
- Compatibilité avec le cahier des charges
- Qualité du montage du projet
- Caractère fédérateur du projet

Compte tenu du succès de ce premier appel à projets et de la qualité des projets déposés au 15 janvier 2021, aussi bien au niveau national que régional, le ministère a décidé, sur proposition du comité de sélection, de débloquer d'emblée la totalité de l'enveloppe dès 2021, alors qu'il était prévu de procéder à un deuxième appel à projets en 2022. Cette décision est conforme aux objectifs du plan France Relance : répondre rapidement à l'urgence sociale pour un redémarrage rapide de notre vie économique et sociale.

Malgré le déblocage de la totalité des crédits, un grand nombre de dossiers n'ont pas pu être retenus, ce qui ne remet pas en cause l'intérêt et la pertinence des projets présentés.

Les premières conventions de subventions seront signées à partir d'avril 2021. Un comité de suivi sera prochainement mis en place pour disposer d'une vision globale des initiatives financées par l'Etat et menées par le secteur associatif dans le domaine social et de la lutte contre la pauvreté.

Composition du comité de suivi

Le comité national a réuni :

- Les équipes de la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
- Les équipes de la direction générale de la cohésion sociale
- Les autres directions d'administration centrale sollicitées :
 - La délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès aux droits (DIHAL)
 - La direction générale de l'alimentation (DGAL)
 - La direction générale de la santé (DGS)
 - La direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
 - La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
 -
- Cinq personnes concernées (appartenant au 5^{ème} collège du CNLE)
- Quatre personnes qualifiées (experts désignés en fonction des grandes thématiques d'instruction):
 - *Thématique Accès aux biens essentiels* : **Mathilde Douillet**, responsable de programme, Fondation Daniel et Nina Carasso et **Julien Noël**, chercheur post-doctoral, chaire scientifique Crélan "Structuration des circuits courts alimentaires", unité d'économie et développement rural - Gembloux AgroBioTech - Liège Université
 -
 - *Thématique Accès aux droits* : **Razzy Hammadi**, directeur général, News Tank Cities
 - *Thématique Enfance, éducation, parentalité* : **Elisabeth Laithier**, membre du collège défense et promotion des droits de l'enfant, maire adjoint honoraire à Nancy, expert-référent Petite Enfance à l'AMF, Présidente de l'Association pour la Promotion des Actions Médico-Sociales Précoces de Lorraine.

En complément, 576 projets territoriaux lauréats, pour un montant total provisoire de 53,4 millions d'euros

Au-delà des projets nationaux, le gouvernement a souhaité soutenir l'action des associations au plus près des territoires, pour des actions au niveau régional ou infra régional.

10% du budget a été fléché vers les départements et régions d'outre-mer pour tenir compte des spécificités sociales de ces territoires.

Les commissaires à la lutte contre la pauvreté ont été chargés de piloter ces appels à projet et ont présidé un comité de sélection des projets solidaires dans leur région.

Au total, ce sont 576 projets régionaux lauréats soutenus dans toutes les régions, pour un montant global de 53,4 millions d'euros.

Ces chiffres ne concernent que les premiers résultats disponibles, une seconde annonce étant prévue pour les régions Centre-Val-de-Loire, Corse, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie, Pays-de-la Loire et Provence-Alpes-Cote d'Azur.

Les lauréats

Pour chaque
thématique,
des projets
innovants et des
solutions
opérationnelles



Crédits : Réseau Cocagne

La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels

12 projets retenus
Un budget de 11,5 M€

Parmi les projets retenus :

- Réseau Cocagne, Secours catholique, Vrac, UGESS, Réseau CIVAM : *Territoires à vivre*
Portée par cinq associations « tête de réseau », cette mobilisation inter-associative ambitionne de développer des écosystèmes territoriaux solidaires, via des actions coopératives qui articuleront les acteurs du maraîchage biologique avec ceux de l'aide alimentaire d'urgence. L'objectif du projet est la transformation des systèmes alimentaires locaux vers plus de durabilité, une meilleure inclusion de l'ensemble des habitants et un accès plus égalitaire à l'alimentation durable.

Le projet sera déployé sur 4 territoires expérimentaux dans lesquels des tiers-lieux alimentaires potentiels ont été identifiés : Métropole de Lyon, Haute Garonne, Métropole de Montpellier et Métropole Aix-Marseille. Les territoires et leurs acteurs seront mis en lien et outillés par une coordination

nationale qui assurera la mutualisation des connaissances produites.

- *Vrac national : Structurer et développer les groupements d'achat Vrac pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité dans les quartiers populaires*

Les vracs sont ouverts à tous et permettent aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de s'acquitter des denrées proposées à prix coutant, en circuits courts et sans emballages. Le projet porté par l'association Vrac national vise à accélérer le développement des vracs par la création de 55 groupements supplémentaires en deux ans.

Les autres projets :

- *Croix-Rouge Française : Outiller et soutenir le réseau bénévole de l'action sociale de la Croix-Rouge française dans leurs activités d'accompagnement des personnes fragilisées*

Projet de modernisation des systèmes d'information visant à faciliter le travail des bénévoles et améliorer l'attractivité de l'association.

- *Dons Solidaires : Changement d'échelle*

Projet de modernisation des systèmes d'information, de redéfinition de la stratégie de croissance et de révision de la gestion logistique pour permettre à cette plateforme de distribution de dons non alimentaires de changer d'échelle.

- *Fédération Française des Banques Alimentaires : Renforcer le caractère incontournable des Banques Alimentaires dans la lutte contre la précarité alimentaire*

Projet de modernisation des systèmes d'information en faveur d'un fonctionnement plus efficace du réseau des banques alimentaires.

- *Les Petites cantines réseau: Développement national d'un réseau de cantines de quartier pour lutter contre la précarité alimentaire et relationnelle*

Projet d'extension et de passage à l'échelle d'un réseau de restaurants participatifs à prix libres.

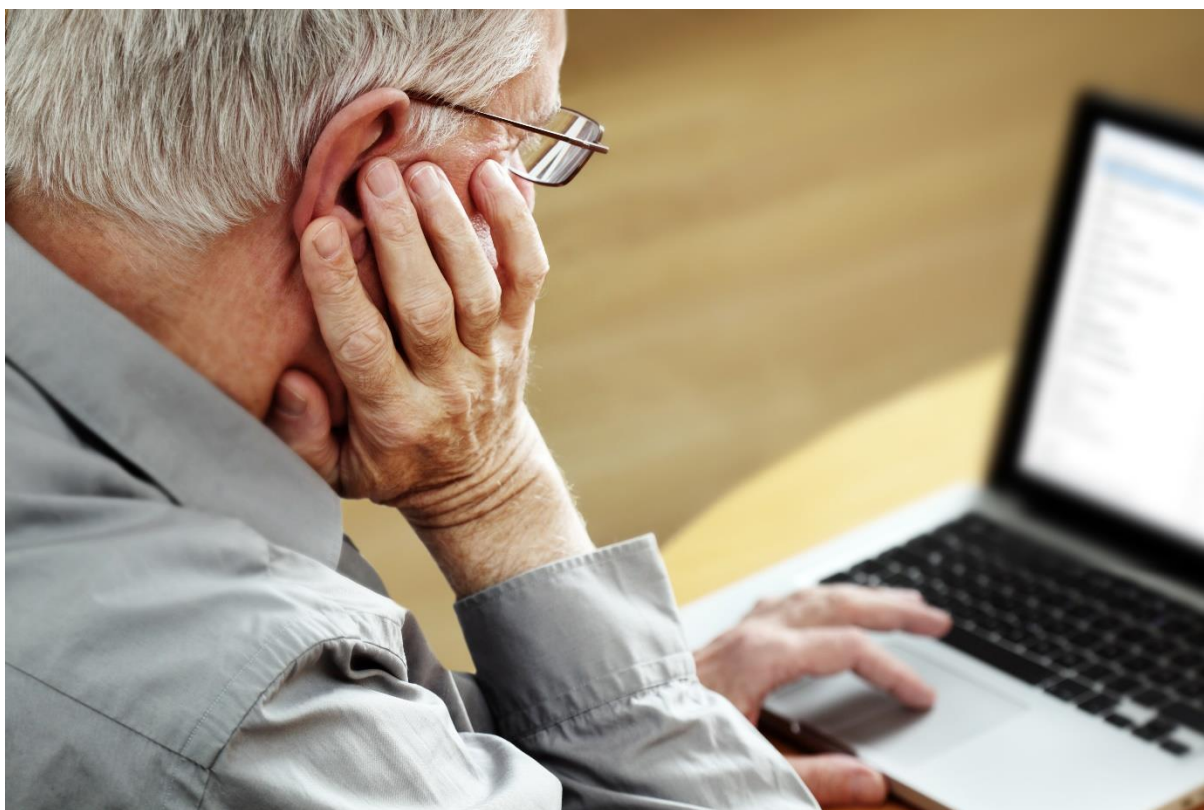
- *Réseau Cocagne : L'économie inclusive au service du Bien vivre alimentaire*

L'objectif du projet est de mutualiser et diffuser les bonnes pratiques associatives à travers l'élaboration d'une plateforme numérique partagée.

- *Restaurants du Cœur : La transformation numérique des Restos au service de la lutte contre la précarité*

Projet de modernisation des systèmes d'information pour mieux connaître les personnes accueillies et mieux les accompagner.

- **Re-vivre dans le Monde : *Optimisation logistique de l'approvisionnement de structures d'accueil partenaires pour l'aide en biens essentiels***
L'objectif de l'association est de servir de nouvelles épiceries sociales et solidaires au-delà de ses partenaires existants. La cible du projet est de 50 épiceries nouvelles à raison de 200 bénéficiaires en moyenne, soit 10 000 personnes.
- **Secours Catholique : *Tous acteurs : un nouvel élan pour dynamiser notre action et sortir durablement de l'exclusion***
Projet de modernisation de l'action de l'association sur l'ensemble du territoire afin de mieux connaître les différents publics s'adapter aux besoins des personnes.
- **Secours Populaire Français : *Adaptation et amplification des actions de solidarité du Spf sur les volets de l'accès aux biens essentiels, de la logistique et de la lutte contre la fracture numérique pour répondre à la crise sanitaire, sociale et économique en 2021, 2022 et 2023***
Projet de modernisation des systèmes d'information.
- **Union des Groupements des Epiceries Sociales et Solidaires : *Structurer et moderniser le réseau pour développer l'activité au service des publics en précarité***
Projet de mutualisation des approvisionnements des différents acteurs expérimenté sur cinq territoires.



L'accès aux droits

8 projets retenus
Un budget de 9 M€

Parmi les projets retenus :

- **Croix Rouge Française : Croix Rouge Mobilités**
Croix-Rouge Mobilités est un programme national d'innovation sociale et territoriale dans le champ des mobilités partagées et solidaires. Il permet à toute structure locale de la Croix-Rouge française de développer, optimiser, mutualiser et partager ses ressources de mobilité, notamment sa flotte de véhicules, dans le but de mieux répondre aux besoins de populations précaires.

Dans le cadre de Croix-Rouge Mobilités, la Croix-Rouge française propose de nouvelles réponses aux besoins de mobilité des personnes telles que l'autopartage, le covoiturage et le transport solidaire. Le programme renforce également les capacités des équipes bénévoles et salariées de l'association à "aller vers" les ménages isolés, notamment en territoires ruraux. Croix-Rouge Mobilités contribue au renforcement du lien social,

au développement du pouvoir d'agir des habitants, et à la lutte contre la dépendance à la voiture individuelle.

- **Wetechcare : Développer l'autonomie numérique pour permettre l'accès aux droits et l'insertion sociale**

Le projet porté par l'association Wetechcare vise à développer l'autonomie numérique des personnes pour faciliter l'accès aux droits et l'insertion sociale.

Ce projet, par une action d'animation et de formation des acteurs sociaux à la plateforme *Les Bons Clics*, répond au besoin de former les aidants aux outils numériques développés par les pouvoirs publics, afin que les personnes accompagnées puissent accéder à leurs droits. Il permet par ricochet de promouvoir ces outils auprès des publics précaires.

Les autres projets :

- **Coallia : Faire de l'accès au Wifi un levier d'inclusion, d'accès aux droits et d'autonomie pour 13 019 ménages résidents du logement accompagné**
Projet d'inclusion par le numérique des ménages résidents en logement accompagné.

- **Emmaüs Connect : Ruralité Connectée**
Projet d'inclusion par le numérique sur l'ensemble du territoire via l'essaimage de relais numériques dans des territoires ruraux pour favoriser l'accès aux droits.

- **Groupe SOS seniors : Plan national de lutte contre l'isolement et la pauvreté des seniors**
Projet de plateforme numérique de repérage et d'accompagnement des personnes âgées précaires dans l'accès aux droits.

- **Luoga : Guitounes**
Le développement des *Guitounes* vise à offrir un accompagnement de proximité dans la réalisation de démarches en ligne.

- **Mob'in France : La mobilité solidaire au service de tous et sur tous les territoires**
Projet de recensement des solutions de mobilité solidaire grâce à un outil numérique

- **Solinum : Soliguide, la cartographie numérique et collaborative de l'action sociale qui facilite l'accès aux services essentiels et aux droits**
Projet tendant à favoriser l'accès aux droits des personnes par la création d'une cartographie numérique et collaborative des structures d'accès aux biens essentiels, accès aux droits et insertion par l'activité économique.

LES LAUREATS

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles



Le soutien aux familles

6 projets retenus
Un budget de près de 5 M€

Parmi les projets retenus :

- *Emmaüs France: Programme LUCIE : Mettre en place au sein du Mouvement Emmaüs un cadre d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles adapté à leurs besoins spécifiques*

Le projet *Lucie* a pour objet de mettre en place, au sein du mouvement Emmaüs, un cadre d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles adapté à leurs besoins spécifiques, en créant une mission d'expertise au sein de la fédération sur les familles en situation, et en constituant un fonds d'expérimentation de modalités innovantes d'accueil des familles.

- **Vacances & Familles : Le Digital au service de l'accès aux vacances des publics les plus fragiles - Modernisation des Systèmes d'Information.**

L'association porte un projet de digitalisation afin de rendre son action plus accessible et inclusive pour les publics concernés, notamment les familles précaires et les bénévoles. Avec la modernisation de ses outils informationnels, Vacances et Familles renforcera ses moyens d'agir et accélèrera son impact auprès des familles précaires. Le projet vise également à lutter contre la rupture dans l'accès aux droits liée à la dématérialisation.

Les autres projets

- **Association de la Fondation Etudiante pour la Ville : Sécuriser les parcours éducatifs : prévention du décrochage et raccrochage**

L'objectif du projet est de prévenir le décrochage et de sécuriser les parcours des jeunes en situation de précarité.

- **Association Parrains Par Mille : Accélérer la transformation de l'organisation pour essayer notre modèle de parrainage sur l'ensemble du territoire national**

Projet d'essaimage, afin de multiplier les actions de parrainage à destination de jeunes en situations de précarité.

- **Fédération des Centres Sociaux : Centres sociaux itinérants**

Projet d'essaimage de centres sociaux itinérants.

- **Fédération Léo Lagrange : Alpha Léo, une solution hybride & digitale pour lutter contre le non recours aux droits des jeunes et les accompagner dans leurs parcours.**

Projet visant à créer un outil numérique pour faciliter l'accès aux droits des plus jeunes, ainsi que le déploiement d'un point mobile pour aller à la rencontre du public.

LES LAUREATS

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles



Crédits : A. Bouissou / Terra

L'insertion sociale et professionnelle

7 projets retenus
Un budget de 8 M€

Parmi les projets retenus :

- *La cravate solidaire : Répondre aux enjeux de la crise sur l'insertion des publics précaires - Accompagner 11500 bénéficiaires en Ateliers Coup de Pouce sur 13 bassins d'emploi*

L'action de La Cravate Solidaire part d'un constat : les personnes en insertion ou réinsertion professionnelle n'ont pas toujours les moyens d'acheter un costume pour un entretien ou leurs premiers jours de travail. La Cravate Solidaire a été créée en janvier 2012, afin de lever toutes les barrières à l'emploi, en innovant et agissant concrètement pour l'emploi : fourniture de costumes et tailleurs, coaching, entretiens blancs.

L'association souhaite déployer à plus grande échelle les actions sociales collectives auprès des publics les plus vulnérables, tout en renforçant l'engagement social des entreprises.

Le projet vise à étendre l'activité de l'association sur 13 nouveaux territoires.

- **Réseau des Accorderies de France: Déployer et pérenniser les Accorderies, composantes innovantes de tiers lieux solidaires**
Nées au Québec et implantées en France depuis 2011, les Accorderies sont des tiers lieux solidaires dont le fonctionnement original est fondé sur un principe d'échange de services sur la base d'une monnaie-temps.
Le but du projet porté par l'association est de déployer ces tiers lieux sur l'ensemble du territoire afin de favoriser la mixité sociale et l'entraide.

Les autres projets

- **Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) : Renouveau**
Ce projet de micro-crédit accompagné sera déployé dans les territoires ruraux défavorisés pour renforcer les capacités d'autonomie financière de précaires.
- **Bibliothèques sans frontières : HUB INFO PRO**
Dispositif mobile visant à favoriser l'employabilité et l'insertion professionnelle de jeunes sur l'ensemble du territoire, particulièrement en zones rurales.
- **Croix-Rouge Insertion : Structuration et déploiement de l'offre Croix-Rouge insertion**
Développement national des activités de l'association dans les domaines de l'aide alimentaire, de la précarité énergétique et de la mobilité.
- **Nos Quartiers ont du Talent (NQT) : Accélération Socio-Professionnelle par le Parrainage (ASoPP)**
Création d'une plateforme numérique visant à accompagner les jeunes diplômés vers l'emploi grâce à des actions de parrainage.
- **UNIS-CITE : « Booster », un tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de précarité**
Via des missions d'intérêt général, ce projet vise à restaurer le pouvoir d'agir et l'employabilité des jeunes précaires les moins qualifiés.

Contacts presse :

Cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé :
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Délégation interministérielle à la prévention
et à la lutte contre la pauvreté :
Anne-Catherine FERRARI
anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr

Direction générale de la cohésion sociale :
Nathalie ROYER
dgcs-com@social.gouv.fr